
PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace inc., tenue le lundi 18 décembre 2006 à 18h30 au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Anie Harvey, présidente (représentant la Grande Traversée Casino de Charlevoix)

Pierre de Savoye, vice-président (représentant La course de la banquise Portneuf)

Guy Boissinot, administrateur substitut de Jean Pelletier (représentant La course en canot du Carnaval)

François Laroche, administrateur substitut de Alain Dagneault (représentant l'ACCGQ dont il est le président)

Les observateurs :

Éric Boudreau, délégué de la course du Grand Défi des Glaces

Nathalie Dufour, administratrice de l'ACCGQ

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 05 décembre 2006
4. Suivi de la rencontre du 11 novembre 2006 :
 - Soumission pour couverture médias
 - Grand Défi versus CICG
 - Budget pro format 2006-07 (ajout des taxes à tous les items)
 - Gala des Glaces (qui s'en occupe, programme, animation, souper, etc)
 - UMA 17 (réservation à faire, et approches auprès du Min. Transport)
 - Recherche d'un commanditaire (CGI)
5. Varia
 - a) Plan de partenariats
 - b) Site web
 - c) Inscriptions
6. Date de la prochaine rencontre
7. Levée de la réunion

La réunion débute à 18h35

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Éric Boudreau, en ajoutant les points suivants : rencontre avec CGI au point 4, et au Varia en a) Plan de partenariat, en b) Site web, et en c) Paiement des inscriptions au Carnaval, et en laissant le varia ouvert. Adopté.

3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 05 décembre 2006

L'adoption du procès verbal de la rencontre du 5 décembre est proposée par François Larochelle, et appuyé par Pierre de Savoye. Adopté.

4. Suivi de la rencontre du 11 novembre 2006 :

- **Soumission pour couverture médias**

Le CICG a reçu les soumissions de trois personnes : Mélanie Pageau, Jean-Sébastien Porlier, et Francine Lortie.

L'offre retenue est celle de Mélanie Pageau, au coût de \$750, non seulement pour le prix, mais aussi pour ses compétences journalistiques, et dû au fait qu'elle connaît très bien le sport puisqu'elle est elle-même canotière, c'est une personne motivée, dynamique, et que le message sera très bien véhiculé.

Il est proposé par François Larochelle, appuyé par Éric Boudreau, et adopté à l'unanimité, d'engager Mélanie Pageau à titre de responsable de la gérance du service de communications médias du CICG pour la saison 2007, incluant les 4 courses du circuit, et ce, jusqu'au 5 mars 2007, après la course du Grand Défi, au coût de \$750.

Anie fera le suivi auprès d'elle, en l'invitant à la prochaine rencontre du c.a qui aura lieu le 11 janvier 2007.

Anie fera également le suivi pour les deux autres candidats en les remerciant de l'intérêt qu'ils portent à notre organisation.

- **Grand Défi versus CICG**

Éric Boudreau et François Larochelle ont demandé à ajouter à ce point à l'ordre du jour afin d'éclaircir certains points, entre autres, qui a le droit de vote sur le c.a du CICG en regard du Grand Défi.

C'est l'ACCGQ qui a le droit de vote sur le c.a du CICG. Au début du CICG, le Grand Défi faisait partie de l'ACCGQ, était géré par l'ACCGQ compte tenu du fait qu'il n'était pas une entité légale avec charte, ce qu'il n'est toujours pas en date d'aujourd'hui, par contre, le but des nouveaux organisateurs de cette course est de se dissocier de l'ACCGQ et d'atteindre la pleine autonomie à court terme. Par contre, en ce moment même, le Grand Défi est toujours sous la supervision de l'ACCGQ en matières légales, et c'est l'ACCGQ qui a participé financièrement au CICG.

Ceci dit, le droit de vote au CICG est donné à l'ACCGQ, ce qui veut dire qu'un membre délégué du c.a de l'ACCGQ a droit de vote lors des rencontres du CICG, et représente également le Grand Défi, jusqu'à ce que ce dernier fasse cavalier seul et intègre le circuit par son entité légale. Par contre, le droit de parole est accordé bien entendu à tous lors des rencontres, incluant les membres observateurs, commissaire d'inspection, et président d'honneur.

- **Budget pro format 2006-07 (ajout des taxes à tous les items)**
Voici le budget travaillé par les membres et adopté unanimement.

	BUDGET 2007 proforma 06-12-18	BUDGET 2007 préliminaire	RÉEL 2006
REVENUS			
Gala - Souper	10 000 \$	7 400 \$	7 375 \$
Gala - Tirage	900 \$	900 \$	925 \$
Gala - Publicité	500 \$	500 \$	500 \$
Subventions - Commandites		4 050 \$	550 \$
TOTAL	11 400 \$	12 850 \$	9 350 \$
DÉPENSES			
Gala - repas	10 000 \$	6 400 \$	6 294 \$
Gala - audiovisuel	0 \$	1 000 \$	871 \$
Gala - programme	100 \$	250 \$	260 \$
Publicité & promotion	700 \$	1 700 \$	3 090 \$
Adhésion OTCQ			175 \$
Communications et conférence	1 000 \$		
Frais Bancaires		300 \$	40 \$
Honoraires professionnels		500 \$	5 000 \$
Tps-tvq		1 800 \$	1 800 \$
Amortissement frais -		900 \$	900 \$
TOTAL	11 800 \$	12 850 \$	10 730 \$
Surplus ou déficit	400 \$		1 380 \$-



CIRCUIT INTERNATIONAL
DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 18 décembre 2006

- **Gala des Glaces (qui s'en occupe, programme, animation, souper, etc)**
D'entrée de jeu, les membres évaluent les soumissions reçues de la part de certains établissements hôteliers de Québec et Sainte-Foy. Deux options sont retenues : la première, le Palace Royale, pour un menu au coût de \$28 plus taxes et services, la deuxième, le Plaza à Sainte-Foy, pour un menu au coût de \$26,99 plus taxes et services. Le Palace Royale est l'option 1, compte tenu du fait qu'il centralise les canotiers, que le stationnement est très près à un prix raisonnable, que le menu apparaît alléchant. Éric Boudreau se charge d'effectuer le suivi auprès de l'hôtel en leur demandant peut-être d'y intégrer un verre de vin au menu. Il s'occupe également du système audio visuel. En somme, Éric prend en quelque sorte la charge du Gala avec une équipe derrière lui qui veut prêter main forte, compte tenu que le Grand Défi aura une place également à l'intérieur de ce gala.

Les paramètres :

- le coût du billet devra être de \$40 pour tout le monde. Les canotiers sont-ils prêts à payer cela? Il semble que oui, s'ils en ont pour leur argent, c'est-à-dire, que le Gala soit meublé... On parle de vidéo, de Power Point, de la remise de méritas (bénévoles, canotiers, etc...), de prix de présences, d'un tirage, etc... D'ailleurs, on cherche toujours quel est le peintre à approcher pour le tirage d'une toile, donnée gratuitement, comme l'année dernière. Pour le tirage, il faut approcher les mêmes établissements hôteliers de l'année dernière (La Roche Pleureuse, Manoir Neuville, Château Laurier) pour un forfait, de même qu'un prix offert par le Carnaval, et un prix offert par l'ACCGQ. Si nous pouvions avoir d'autres forfaits, ce serait encore mieux.
 - il faut allécher le canotier lorsqu'il y aura envoi des inscriptions pour le Grand Défi et des informations en regard de cette course, en ajoutant, d'une manière subtile et discrète, que les équipes seront choyées ce soir là du Gala. Il faut qu'ils se sentent concernés...
 - on cherche toujours un commanditaire majeur pour le souper, et CGI revient dans la discussion. Anie parle aussi de Bell Canada, elle verra à en faire l'approche.
 - quant à l'animation, elle sera assurée par deux canotiers (ères) ayant la parole facile et de l'entregent, Éric s'en charge.
 - une musique d'ambiance tout au long du souper, mais pas d'orchestre à la fin, compte tenu du fait que tout le monde est épuisé, et que tout le monde retourne chez eux de toute façon.
 - le contenu : mot de la présidente, présentation Power Point en 4 blocs au travers du service (Nathalie et Éric s'en chargent), concours photos, remise de prix de la part du Grand Défi, remise de prix de la part du CICG, vidéo, tirage de prix, etc...
- **UMA 17 (réservation à faire, et approches auprès du Min. Transport)**
Anie informe le c.a que Jean-François Lachance l'a contacté pour avoir l'appui des organisateurs de courses de canots pour que l'on puisse voir que son



CIRCUIT INTERNATIONAL
DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 18 décembre 2006

entreprise est importante dans l'organisation de nos événements. Un dossier pourrait être monté afin de le présenter au Ministère des Transports comme élément d'appui à son entreprise, dans le but de lui permettre de rentabiliser ses présences aux courses.

Les membres sont perplexes, en ce sens que la présence du UMA 17 est importante, certes, mais qu'elle n'est pas un élément qui peut jouer dans la présentation ou non de nos courses. Ce n'est pas un facteur déterminant, et nous n'avons pas les budgets pour défrayer nous-mêmes les coûts de ces présences à nos courses. Ceci dit, bien que le CICG veuille lui apporter son soutien, Jean-François aurait avantage à venir rencontrer le CICG et expliquer ses besoins, ses attentes, afin d'en connaître plus sur les objectifs de l'entreprise en regard de nos courses. Anie fera le suivi auprès de Jean-François.

- Rencontre avec CGI

Pierre fait un retour sur ce point, en mentionnant qu'il a contacté Mme Gaumont de CGI, lui a laissé un message et qu'il attend son appel. Quant au contact de la Caisse Desjardins, nous attendons toujours les développements de Alain sur ce dossier.

5. Varia

a) Plans de Partenariat

Bien qu'il existe un document complet qui avait été préparé par Podium Québec l'année dernière sur les plans de partenariat à offrir aux commanditaires potentiels, il n'en demeure pas moins qu'en ce moment même, ce document doit être adapté selon l'échéance qu'il nous reste avant les courses, car nous n'avons pas assez de temps pour remplir toutes les conditions offertes aux plans de partenariats. Donc, il faut s'asseoir avec le commanditaire potentiel, et voir à établir selon ses demandes pour du donnant-donnant.

La suggestion de Yves La Roche lors de la dernière rencontre du c.a est à retenir pour 2008, i.e, approche auprès de Cossette.

b) Site Web

Pierre a travaillé sur le site web du CICG. Le contenu : texte promo de l'année dernière que l'on retrouvait sur le document de Podium, et les résultats 2006. Pierre demande à lui envoyer tout contenu additionnel susceptible de meubler le site, avec ajouts de photos du gala du CICG 2006.

Anie s'informerait auprès de Jean-Sébastien Porlier à savoir où sont les photos du Gala de 2006 afin de les récupérer.

c) Paiement des inscriptions au Carnaval

Anie demande à Guy si le suivi s'effectuera bien par le Carnaval, tout comme l'année dernière, et ce, pour le paiement unique aux quatre courses, de même que pour le suivi des soupers, tel que le faisait Richard Moore alors qu'il nous



CIRCUIT INTERNATIONAL
DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 18 décembre 2006

retournait une feuille explicative des équipes ayant acheté leur cartons repas.
Guy confirme le tout.

6. **Date de la prochaine rencontre** : Jeudi le 11 janvier 2007 à 18h au Carnaval
7. **Levée de la réunion** : Il est proposé par Pierre de Savoye, secondé par Guy Boissinot de lever la rencontre à 20h45.

Anie Harvey
Présidente

Pierre de Savoye
Vice-président